

CAI EA 5  
C18F  
31 Mai/78  
DOCS 3

# hebdo

# Canada



Ottawa, Canada

Volume 6, No 22  
(Hebdomadaire)

le 31 mai 1978

## Financement global fédéral des services sociaux provinciaux . . . . . 1

## Le Canada adhère à la Convention de l'UNESCO interdisant l'importation illicites de biens culturels . . . . . 2

## Nomination d'un nouveau commandant adjoint du NORAD . . . . . 3

## Réunion du Comité économique mixte Canada-Brésil . . . . . 3

## Travail Canada subventionne des recherches universitaires . . . . . 3

## Le ministre japonais des Affaires économiques extérieures au Canada . . . . . 4

## Le monarque démystifié par un zoologiste canadien . . . . . 4

## Programme laitier 1978-1979 . . . . . 5

## De jeunes Canadiens visitent leur capitale . . . . . 5

## Subvention du secrétariat d'État à Richelieu international . . . . . 6

## Timbres consacrés aux XIe Jeux du Commonwealth . . . . . 6

## Québec: les étrangers devront payer leurs frais de scolarité . . . . . 6

## Don à la ville de Montréal . . . . . 6

## L'artisanat au Canada . . . . . 6

## La chronique des arts . . . . . 7

## Une bourse de l'OTAN à une Canadienne . . . . . 8

## Nouvelles brèves . . . . . 8

## Financement global fédéral des services sociaux provinciaux

Un meilleur financement et une plus grande latitude pour les provinces, tels sont les fondements de la mesure législative sur le financement des services sociaux, déposée le 12 mai à la Chambre des communes par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mlle Monique Bégin.

Selon ce projet de loi, les contributions versées par le gouvernement fédéral pour certains services sociaux, tels que les garderies, le transport des handicapés et les services d'aide à domicile ou tout autre service augmenteront et passeront de \$20 à \$70 par Canadien au cours des dix prochaines années. Ainsi, la somme totale de \$577 millions versées aux provinces et aux territoires du Canada en 1978-1979 (première année d'application de cette formule de financement) atteindra \$1,9 milliard en 1987-1988.

En vertu du projet de Loi sur le financement des services sociaux, les provinces recevront une somme globale pour le coût des services sociaux plutôt que le remboursement des dépenses réelles dont le gouvernement fédéral défrayait, auparavant, 50 p.c. des coûts selon le Régime d'assistance publique du Canada. Une méthode révisée de partage conditionnel de frais avait été mise de l'avant par le projet de Loi sur les Services sociaux déposé à la Chambre des communes au mois de juin 1977.

Toutefois, au cours de la Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être, tenue à Ottawa les 6 et 7 mars dernier, les provinces ayant exprimé le désir d'avoir plus de latitude, il a été convenu d'adopter la formule du financement global. Un mode de financement analogue est utilisé depuis avril 1977 dans les services de santé.

La participation du gouvernement fédéral au financement global sera calculée selon une formule basée sur les montants que les provinces auraient reçus en 1977-1978 pour le paiement des services sociaux en vertu du Régime d'assistance



Mlle Monique Bégin

publique du Canada, du programme de Réadaptation professionnelle des invalides et, dans quelques provinces, des accords sur les jeunes délinquants. On tiendra compte, également, d'un facteur d'indexation pour chaque année subséquente qui sera basé sur l'accroissement du produit national brut et de la population. Une somme de \$150 millions sera ajoutée l'an prochain, afin d'aider les provinces à fournir de nouveaux services. Au cours d'une période de dix ans, les écarts provinciaux, c'est-à-dire les montants supérieurs ou inférieurs à la contribution moyenne versée, seront progressivement supprimés.

### Ère nouvelle de coopération

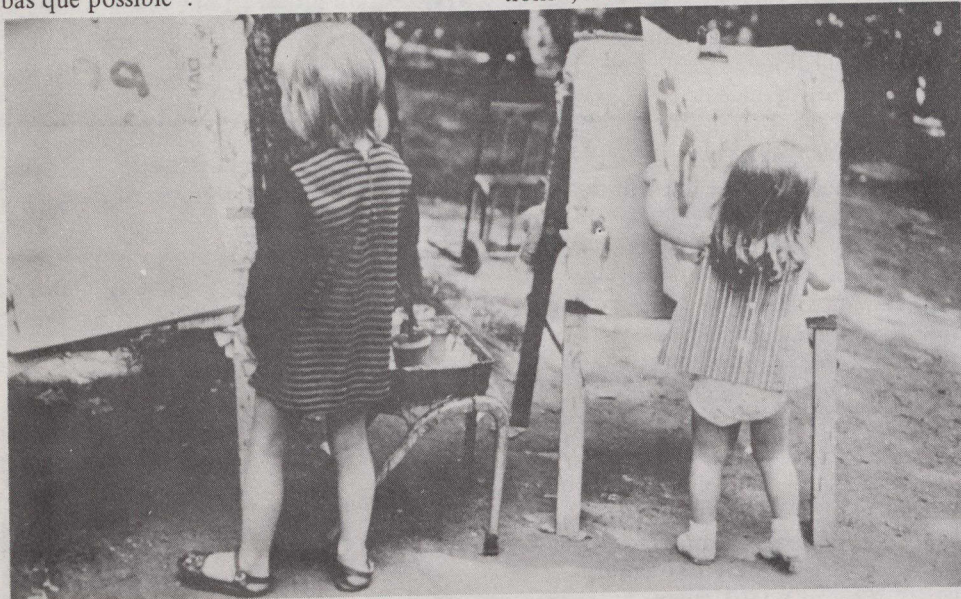
Comme le soulignait le ministre: "Ce projet de Loi sur le financement des services sociaux marque le début d'une ère nouvelle de coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces, coopération fondée sur la confiance. Malgré certaines inquiétudes dues à ce que les provinces pourraient en théorie utiliser ces fonds comme elles l'entendent, j'ai la conviction que les provinces continueront d'offrir les services sociaux nécessaires. Le

C'était cette semaine...

Le 1er juin 1876 ouvrait le Collège royal militaire du Canada, à Kingston, Ontario. La première promotion comprenait 18 cadets. La devise du Collège est: *Vérité, Devoir, Vaillance.*

gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont engagés à fournir un ensemble de services sociaux efficaces et appropriés à un coût aussi bas que possible”.

Ce nouvel accord favorisera le développement des services sociaux et permettra aussi aux provinces d’avoir la souplesse désirée pour faire face à leurs obligations”, a-t-elle déclaré.



*De jeunes artistes en herbe dans une garderie.*

## Historique

Au Canada, ce sont les provinces qui sont chargées de mettre à la disposition des citoyens un certain nombre de services sociaux.

Pendant les premières années de la Confédération, les provinces comptaient beaucoup sur les organisations privées, charitables et religieuses pour dispenser ces services. Au fur et à mesure que le réseau de services se développait, les gouvernements provinciaux et municipaux ont commencé à apporter leur appui pour l’offre et le financement de ces services.

Reconnaissant l’ampleur qu’ils prenaient, le gouvernement fédéral a commencé à contribuer au financement de quelques services pour groupes spéciaux. Au cours des dernières années, la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides (1961) et le Régime d’assistance publique du Canada (1966) ont été des législations très importantes dans le domaine de la contribution du gouvernement fédéral au financement des services sociaux.

La révision de la sécurité sociale, entreprise en 1973, a montré la nécessité de développer une gamme plus large de services pouvant être offerts à une clientèle plus variée. C’est à la suite de cette révision que le Bill C-57 fut introduit en juin 1977.

Il est vite devenu évident que le système traditionnel de financement, soit le partage conditionnel des frais, n’était plus aussi approprié que dans le passé. Les provinces désiraient plus de souplesse et d’autonomie, le gouvernement fédéral exigeait plus de contrôle sur les dépenses et les deux voulaient consacrer plus de ressources au développement des services sociaux. Par conséquent, le gouvernement fédéral a offert aux provinces un autre mode de financement, celui du financement global, pour les mêmes services déterminés auparavant par les ministres fédéral et provinciaux comme étant nécessaires à la population canadienne.

Par la Loi sur le financement des services sociaux, le gouvernement fédéral répond aux besoins sociaux et personnels d’une population canadienne en pleine évolution. En engageant des fonds additionnels aux provinces pour les coûts d’offre, d’extension et d’amélioration des services sociaux à travers le Canada, le gouvernement fédéral s’assure que des services adéquats seront mis à la disposition de tous.

## Services touchés par l’Accord

Il est prévu que les services sociaux définis par les provinces toucheront notamment aux: services de dépannage; services d’information et d’orientation; services de planification familiale; services à l’enfance; services de garde pour enfants; services de réadaptation; services de transport pour les handicapés; services d’intégration sociale; services de soins de jour pour adultes; services d’aide à domicile et services de repas; services d’orientation; services liés à l’emploi; services de développement communautaire; services communautaires préventifs.

Le projet de loi prévoit aussi l’établissement d’un Fonds à frais partagés de \$50 millions pour la construction ou l’amélioration de centres de réadaptation.

Tel que convenu lors de la conférence fédérale-provinciale de mars, la Loi sur le financement des services sociaux devrait s’appliquer rétroactivement au 1er avril 1978.

Le gouvernement fédéral continuera d’accorder une aide sociale directe aux particuliers en vertu du Régime d’assistance publique du Canada laquelle n’est pas affectée par ce projet de loi.

## Le Canada adhère à la Convention de l’UNESCO interdisant l’importation illicites de biens culturels

Le secrétaire d’État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le secrétaire d’État, M. John Roberts, ont annoncé le 28 mars l’adhésion du Canada à la Convention de l’UNESCO sur les mesures à prendre pour interdire et empêcher l’importation, l’exportation et le transfert de propriété illicites de biens culturels.

Les documents signés ont été déposés au siège de l’UNESCO à Paris et la Convention entrera en vigueur au Canada le 28 juin. Le Canada deviendra alors le trente-septième État membre de l’UNESCO à adhérer à la Convention qu’avait adoptée la Conférence générale de l’UNESCO lors de sa seizième session tenue en 1970.

Le geste du Canada a été rendu possible par l’entrée en vigueur, le 6 septembre 1977, de la Loi sur l’exportation et l’importation de biens culturels. La Loi, qui a fait l’objet d’intenses négociations avec tous les gouvernements provinciaux avant son adoption par le Parlement, rend effectives au Canada les obligations internationales prévues par la Convention.

## Nomination d'un nouveau commandant adjoint du NORAD

Le lieutenant-général Kenneth E. Lewis, âgé de 48 ans, sera nommé commandant adjoint du NORAD à compter du 8 août.

Le lieutenant-général Lewis, adjoint au chef de l'état-major de la Défense depuis juin 1976, succédera au lieutenant général David R. Adamson, âgé de 55 ans, qui prend sa retraite après avoir servi 37 ans dans l'ARC et les Forces canadiennes.

Dans son nouveau poste, le lieutenant-général Lewis sera l'adjoint du général américain James T. Hill, commandant en chef du NORAD. Ils dirigeront quelque 53 000 personnes au Canada et dans le monde, lesquelles donneraient une alerte avancée au Canada et aux États-Unis en cas d'attaque aérienne, spatiale ou par missiles.

Le lieutenant-général Lewis a commencé sa carrière militaire en 1947, à l'âge de 18 ans, en tant qu'élève-officier de l'ARC au HMCS Royal Roads, à Victoria, Colombie-Britannique.

Le général Lewis a détenu les postes suivants: adjoint administratif du chef de la 1re Division aérienne, en Europe; Com-

mandant du 434e Escadron de chasseurs, à Zweibrücken, en Allemagne; officier de liaison des cadets de l'air au QGDN; Commandant de la 3e Escadre de chasse à Zweibrücken, et aide de camp honoraire de Son Excellence le gouverneur général, et commandant du Royal Roads Military College.

En septembre 1971, alors qu'il était promu brigadier-général, le général Lewis a été chargé du commandement du 1er Groupe aérien du Canada, à Lahr, en Allemagne. A son retour au Canada, en juillet 1973, il a été nommé directeur général des services de conseil en gestion au quartier général de la Défense. Il a été promu major-général en juin 1974 et nommé chef du commandement des Transports aériens avec quartier général à Trenton.

En août 1975, le général Lewis est devenu chef adjoint du commandement aérien, dont le quartier général est à Winnipeg, et en juin 1976, il a été nommé à son poste actuel, à Ottawa.

Il a été promu lieutenant général en juin 1977.

## Travail Canada subventionne des recherches universitaires

Douze subventions, d'une valeur totale de \$40 000 pour l'exercice en cours, ont été accordées dans le cadre du Programme de recherche universitaire.

L'objectif de ce programme est d'encourager l'approfondissement des connaissances en matière de travail et d'intéresser tout particulièrement les étudiants et les diplômés aux questions du travail.

La recherche peut porter sur les relations industrielles, les phénomènes économiques, les aspects sociaux du travail et autres questions, y compris les salaires, les revenus, la productivité, le changement technologique, la négociation collective, le droit du travail et l'histoire du mouvement ouvrier.

Les subventions sont accordées à la suite des recommandations d'un comité mixte de Travail Canada pour la recherche universitaire. Ce comité est composé de représentants supérieurs des universités et du Ministère.

## Réunion du Comité économique mixte Canada-Brésil

La deuxième réunion du Comité économique mixte Canada-Brésil s'est tenue à Brasilia du 25 au 27 avril. Au cours de cette réunion, les deux délégations ont étudié l'évolution des relations bilatérales entre leurs pays, ont cerné certaines possibilités d'expansion de leur collaboration commerciale et industrielle et se sont penchés sur les moyens de réaliser une coopération plus étroite sur les plans technique, scientifique et technologique.

Les participants ont procédé à un échange de vues utile sur la conjoncture économique mondiale et sur les négociations commerciales multilatérales qui se poursuivent actuellement à Genève. A ce sujet, le Comité a fait remarquer que les deux gouvernements s'entendaient sur la nécessité d'établir une meilleure collaboration multilatérale afin de mieux équilibrer le commerce international; en outre, il a souligné l'importance de conclure un accord satisfaisant concernant la question des tarifs et d'un code de conduite en matière de mesures non tarifaires. De plus, les participants ont pris acte de l'importance qu'attachent leurs gouvernements respectifs aux dispositions de la

Déclaration de Tokyo relative aux bénéfices supplémentaires et au traitement différentiel applicables aux pays en développement.

Les délégués ont échangé des renseignements sur la situation économique, agricole, minière et énergétique de leurs pays et ont notamment exposé les politiques nationales adoptées par leur gouvernement dans ces secteurs. Sur proposition du Canada, il a été convenu que les deux pays étudieraient leur structure industrielle pour trouver comment accroître leur coopération sur les plans commercial et industriel.

Il a été décidé que le groupe d'étude de l'agriculture tiendrait sa première réunion en septembre, à un endroit et à une date qui conviendront aux deux parties.

Pour ce qui est des secteurs minier et énergétique, le Comité a décidé de poursuivre les consultations afin d'accroître la coopération constructive dans ces importants secteurs. La délégation brésilienne s'est dite satisfaite des échanges qui ont actuellement lieu dans ces secteurs et a cité, à titre d'exemple, le voyage qu'un groupe de représentants de *Petrobras* ef-

fectuera bientôt au Canada afin de rencontrer les fournisseurs canadiens de services et d'équipement dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation de gisements de pétrole *off-shore*. Les délégués canadiens ont mentionné la participation, cette année, du gouvernement et de sociétés du Canada à "Énergie 1978" et à "Offshore Brazil".

Après avoir passé en revue l'évolution du commerce canado-brésilien, le Comité a conclu qu'il était certainement possible d'améliorer de façon marquée les échanges commerciaux entre le Canada et le Brésil et a convenu de poursuivre les efforts qu'il déploie dans ce sens.

Les deux parties ont fait part de la satisfaction de leurs gouvernements respectifs concernant le deuxième programme de coopération technique entre le Canada et le Brésil — 1977-1981, dans le cadre duquel 17 des 23 projets ont déjà été mis en oeuvre. En outre, les participants ont étudié certaines innovations en matière de coopération, entre autres dans le secteur industriel; certaines pourraient être appuyées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par d'autres programmes gouvernementaux du Canada et du Brésil.

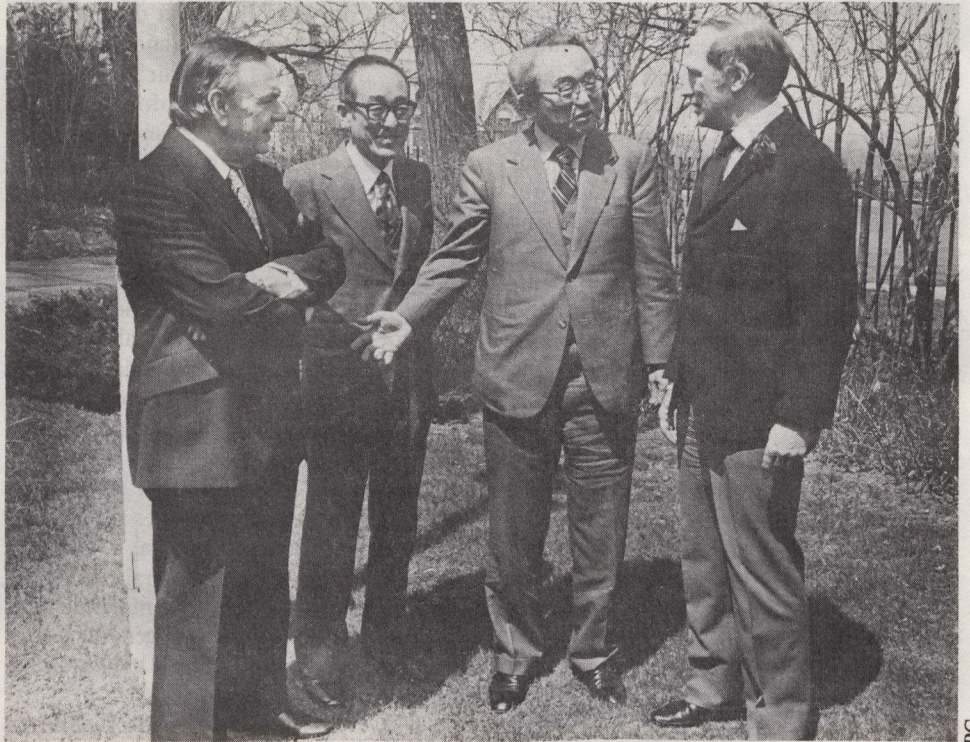
## Le ministre japonais des Affaires économiques extérieures au Canada

De passage à Ottawa, le 5 mai, le ministre d'État japonais aux Affaires économiques extérieures, M. Nobuhiko Ushiba, a rendu visite au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et au premier ministre, M. Pierre Trudeau. M. Ushiba a été invité à un déjeuner d'affaires offert par M. Jamieson, et auquel étaient présents le premier ministre et le vice-premier ministre, M. A. MacEachen.

L'objet de cette visite était de discuter, d'une part, de la prochaine rencontre au sommet de Bonn, et, d'autre part, de l'état actuel des Négociations commerciales multilatérales de Genève. M. Ushiba en a profité pour faire part aux ministres canadiens des résultats de la visite du premier ministre japonais à Washington du 2 au 3 mai.

M. Ushiba a assuré les hommes d'État canadiens que la croissance du commerce canadien avec le Japon (en 1977, les exportations canadiennes vers le Japon ont dépassé \$2,5 milliards) ne souffrirait pas de l'énorme excédent commercial de ce pays avec les États-Unis et la Communauté européenne.

L'entrevue s'est déroulée dans une très bonne ambiance reflétant bien l'importance qu'attachent le Canada et le Japon à leurs relations bilatérales.



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson (à l'extrême gauche), l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Yasuhiko Nara (à gauche) et le premier ministre, M. Pierre Trudeau (à droite) écoutent attentivement le ministre d'État japonais aux Affaires économiques extérieures, M. Nobuhiko Ushiba, lors de leur rencontre à Ottawa le 5 mai.

## Le monarque démythifié par un zoologiste canadien

Un Canadien, M. Fred Urquhart, professeur de zoologie à l'Université de Toronto, a réussi l'hiver dernier à percer un secret que la nature avait jusque-là jalousement gardé: la zone d'hivernage et l'aire de reproduction du monarque.

Ces grands papillons oranges et noirs, caractéristiques des étés de l'Est du Canada et des États-Unis, fascinaient déjà M. Fred Urquhart il y a plus de 60 ans alors qu'il grandissait sur la péninsule du Niagara. A neuf ans, il avait lu de nombreux livres à leur sujet, mais aucun n'expliquait pourquoi le monarque ne se reproduisait pas au Canada comme les autres papillons qu'il connaissait.

C'est alors que s'empara de l'imagination du futur zoologiste la pensée que ces fragiles insectes pouvaient quitter le pays et parcourir des centaines de kilomètres, peut-être pour éviter les rigueurs de l'hiver canadien. C'est pourtant à titre de biologiste pour le compte du Royal Onta-

rio Museum que M. Urquhart a commencé sa carrière.

Pendant ce temps toutefois, il essayait de concevoir une étiquette qu'il pourrait apposer à un papillon. Après des années d'essais, il découvre que les étiquettes de prix que collent les supermarchés aux récipients en verre adhèrent aux ailes du papillon, n'entravent pas son vol et résistent à la moisissure.

L'aventure était lancée, il ne restait plus qu'à attendre le retour des étiquettes. Elles commencent enfin à arriver, mais le professeur Urquhart passe de nombreuses vacances d'été à suivre des pistes qui ne mènent nulle part. Puis, en 1973 arrive une première communication du Mexique, suivie de plusieurs rapports d'observateurs qui, enfin, lui donnent la clé du mystère.

En janvier 1977, accompagné d'un photographe de la revue *National Geographic*, le professeur Urquhart s'installe sur

une montagne de la Sierra Madre, à quelque 160 km au nord-ouest de Mexico. C'était là, sur ce haut plateau d'environ 52 km<sup>2</sup>, que se trouvait l'aire d'hivernage tant recherchée. M. Urquhart décrit ainsi le spectacle qui s'est offert à lui: "Dans la quiétude d'une semi-latence, les monarques ornent les branches, couvrent les troncs, tapissent le sol en oscillantes légions. D'autres, en grandes nuées, masquent l'espace de leurs ailes ensoleillées, fragiles arabesques cisellant l'azur et virevoltant sous nos yeux".

Au cours des jours qui suivent, le professeur Urquhart réussit à étiquetter plusieurs centaines de papillons. On lui a signalé que certains d'entre eux ont déjà été aperçus aux États-Unis. Il lui reste à découvrir si certains des monarques qui, en automne, quittent le Canada pour un ciel plus clément reviennent au pays au printemps.

L'article ci-dessus a été condensé de l'article de Marcus Van Steen paru dans le *Canadian Scene* du 3 mars 1978.

## Programme laitier 1978-1979

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé à la mi-avril le programme laitier pour la campagne 1978-1979.

“Comme c'était le cas pour les autres années, la gestion des approvisionnements est la clé du succès du programme laitier de la nouvelle campagne. Chaque producteur a la responsabilité de gérer son troupeau de manière à ne pas dépasser son contingent”, a déclaré le ministre.

Les principaux points du programme, en vigueur depuis le 1er avril, sont les suivants:

- Le contingent global de mise en marché, du 1er avril 1978 au 31 mars 1979, sera maintenu à 45,7 millions d'hectolitres;

- la subvention fédérale à la production de lait et de crème de transformation qui correspond aux besoins canadiens restera à \$6,04 l'hectolitre de lait à 3,604 p.c. de matière grasse;

- le prix de soutien du beurre s'établira à \$2,80 le kilogramme et celui du lait écrémé en poudre à \$1,63 le kilogramme.

- la part du budget de la Commission canadienne du lait affectée à la promotion des produits, à la recherche et au développement des marchés passera de \$4 millions à \$6,5 millions;

- le contingent sur les importations de fromage sera réduit de 50 millions à 45 millions de livres (20,4 millions de kilogrammes);

- la période de contingentement sera du 1er août au 31 juillet, au lieu du 1er avril au 31 mars, et ce à compter de la prochaine campagne;

- le budget de l'Agence canadienne de développement international pour l'achat de lait écrémé en poudre reste de \$20 millions;

- la Commission canadienne du lait cherche de nouveaux moyens d'accroître au Canada l'utilisation industrielle de lait écrémé en poudre pour réduire les frais d'exportation;

- en tout, le gouvernement fédéral a consacré au programme laitier pour 1978-1979, \$329 millions répartis comme suit:

\$260,7 millions, paiement des subventions à la production,  
 \$24,8 millions, aide à l'exportation,  
 \$17,0 millions, frais de report,  
 \$6,5 millions, promotion des ventes et recherche,  
 \$20 millions, aide alimentaire mondiale.

## De jeunes Canadiens visitent leur capitale



Michel Lafleur, Le Droit

*Les jeunes invités du club Rotary déjeunent joyeusement au Château Laurier après une visite du Parlement.*

Deux cent soixante élèves du niveau secondaire, venus des dix provinces et des deux territoires, ont passé la semaine du 15 mai à Ottawa dans le cadre de “Patriotisme vécu”, initiative du club Rotary dont les débuts remontent à 1950. Le Club veut ainsi familiariser de jeunes Canadiens aux aspects nombreux et complexes de la capitale du Canada.

Après avoir été accueillis par le président du club Rotary, M. Ron Merriam, et le maire d'Ottawa, M. Lorry Greenberg, le groupe de cette année a été reçu au Sénat par la présidente, Mme Renaude Lapointe.

Au cours d'un déjeuner offert par le club Rotary, le groupe a pu entendre une allocution de M. Jean-Luc Pepin, coprésident de la Commission sur l'unité nationale.

Les nombreuses activités de la semaine comprenaient des visites d'ambassades, des discussions “parlementaires” qui se sont tenues à l'Université Carleton, une visite de Rideau Hall, où ils ont été accueillis par le gouverneur général et Mme Léger, des soirées dansantes, un concert par la fanfare de la Gendarmerie royale du Canada suivi d'un carrousel musical, des visites de musées et des promenades dans Ottawa.

Le jeudi 18 mai, le juge Paul Tardif, président de la Cour de la citoyenneté canadienne, a remis à chacun des membres du groupe un certificat de citoyenneté canadienne.

Avant de se séparer, les jeunes invités du club Rotary ont participé à un déjeuner d'adieu au Château Laurier. A cette occasion, un représentant de chacune des provinces a prononcé une allocution.

Les jeunes sont choisis, dans chaque ville ou village, pour leurs talents, leur intelligence et l'intérêt qu'ils prennent à la vie du Canada.

Depuis 28 ans, 5 600 élèves ont participé à “Patriotisme vécu”. Ils représentaient non seulement toutes les provinces mais aussi toutes les nationalités qui forment la mosaïque canadienne.

**La compagnie Air Canada** a annoncé qu'elle avait fait un profit brut de \$14,3 millions au cours du premier trimestre de 1978, le meilleur trimestre de l'histoire de la Compagnie a précisé le président. Le profit net s'élève à \$8,2 millions, taxes et impôts déduits, contre un déficit de \$8,1 millions au cours de la même période l'an dernier. Le profit comprend un gain extraordinaire de \$2,1 millions provenant de la cession d'actifs.

## Subvention du secrétariat d'État à Richelieu international

Dans le cadre du Programme des groupes minoritaires de langue officielle, une subvention de \$25000 a été accordée au Richelieu international, organisation francophone regroupant 250 clubs dont 70 hors Québec (sept dans l'Ouest, 22 au Nouveau-Brunswick et 41 en Ontario).

L'Organisation compte se servir de cette subvention pour tenir des séances publiques au cours desquelles les assistants échangeront leurs points de vue sur les problèmes auxquels doivent faire face les francophones et sur le fait français au Canada.

## Timbres consacrés aux XIe Jeux du Commonwealth

Les Postes canadiennes ont marqué la tenue des onzièmes Jeux du Commonwealth, les "Jeux de l'amitié", par l'émission de six timbres qui leur sont consacrés.

Les deux premiers timbres ont été mis en vente dès le 25 mars; l'émission des quatre autres coïncidera avec la période des Jeux, qui doivent avoir lieu à Edmonton (Alberta), du 3 au 12 août. Y participeront trente-huit pays qui s'efforceront de se distinguer dans dix disciplines sportives.

Le premier des deux timbres (de 14¢) est orné du symbole des Jeux (une feuille d'érable stylisée rouge et bleue) sur un fond de bandes gris argent, et le second (de 30¢) représente des athlètes jouant au badminton, sur le même fond gris argent. Les bandes constituent un thème qu'on retrouvera sur les six timbres.

## Histoire des Jeux du Commonwealth

L'idée d'organiser des jeux comme ceux qui auront lieu à Edmonton du 3 au 12 août 1978, fut proposée pour la première fois en 1891 par un Anglais, le révérend Astley Cooper, qui espérait ainsi accroître la bonne entente et la fraternité au sein de l'Empire.

Des équipes d'Australie, du Canada, d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni se rencontrèrent à Londres en 1911 pour concourir dans différentes disciplines sportives à l'occasion du couronnement du roi Georges V. Cependant, les progrès furent très lents jusqu'aux Jeux olympiques de 1928; c'est à ce moment-là



qu'un Canadien, M. Bobby Robinson, proposa que le Canada organise les Jeux de l'Empire britannique en 1930. Hamilton fut la ville hôte de cette rencontre. Dès lors, les Jeux eurent lieu tous les quatre ans, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les rencontres ne reprirent qu'en 1954 alors que les sportifs du Commonwealth se donnèrent à nouveau rendez-vous, cette fois à Vancouver.

Les Jeux du Commonwealth de 1978 comprendront des compétitions de cyclisme, d'haltérophilie, de badminton, de lutte, de boxe, de natation, de tir, de boules et d'athlétisme. Pour 1978, le Canada a l'occasion de choisir un dixième sport: il a opté pour la gymnastique. Il y aura également une démonstration du jeu de crosse.



## Québec: les étrangers devront payer leurs frais de scolarité

A partir de l'année scolaire 1978-1979, les quelque 10 000 étudiants étrangers inscrits dans des collèges et des universités du Québec devront assumer eux-mêmes leurs frais de scolarité.

Jusqu'à maintenant, ces étudiants jouissaient des mêmes droits et privilèges que les étudiants québécois. Les frais qui seront chargés aux étudiants étrangers seront désormais de: \$750 par session au niveau universitaire et \$375 par session au niveau collégial.

Toutefois, les étudiants étrangers qui ont commencé leurs études en septembre 1977 continueront à payer les mêmes frais que leurs collègues québécois.

## Don à la ville de Montréal

Dans le cadre de la FILM 1978, M. Daniel Divinsky, représentant de la Biblioteca Ayacucho du Venezuela, a remis à M. Jean Drapeau, maire de Montréal, une trentaine de livres que sa maison d'édition offrait à la ville de Montréal.

Fondée en 1974, par le gouvernement du Venezuela, la Biblioteca Ayacucho a pour mission de rassembler et de publier les oeuvres littéraires les plus importantes de tous les pays d'Amérique latine. Parmi la trentaine d'oeuvres déjà publiées, on retrouve des titres de Pablo Neruda, Simon Bolivar et Miguel Angel Asturias. La Biblioteca s'est aussi intéressée à des oeuvres pré-colombiennes et a édité la première traduction faite en espagnol des textes en nahuatl. Il s'agit d'éditions définitives, avec des études préliminaires faites par des spécialistes et des chronologies qui permettent de situer les oeuvres et les auteurs dans leur contexte.

M. Jean Drapeau a chaleureusement remercié M. Divinsky au nom de la ville de Montréal, en soulignant qu'un tel geste incarne bien l'esprit d'échange et d'amitié qui caractérise la Foire internationale du livre de Montréal (FILM).

## L'artisanat au Canada

La direction générale des Arts et de la Culture du secrétariat d'État a préparé récemment un rapport sur l'artisanat et les artisans au Canada.

L'étude, rédigée par M. Barry de Ville, en collaboration avec le Conseil canadien de l'artisanat, avait pour but de cerner certains des problèmes qui touchent l'artisanat dont la popularité ne cesse de croître.

On estime au bas mot à \$150 000 000 la valeur des ventes au détail, en 1975, d'oeuvres canadiennes d'artisanat. De 10 000 à 12 000 personnes y travaillaient à plein temps et plus de 2,5 millions de Canadiens pratiquaient des métiers d'art.

Jusqu'à présent, aucune étude exposant les opinions des artisans eux-mêmes n'a été réalisée au niveau national.

Le manque de renseignements sur l'artisanat s'explique par la difficulté de définir et d'organiser ce secteur. La présente étude se propose d'y remédier et, en même temps, d'étudier la notion d'artisanat pour aider certains ministères fédéraux et le Conseil canadien de l'Artisanat.

## La chronique des arts

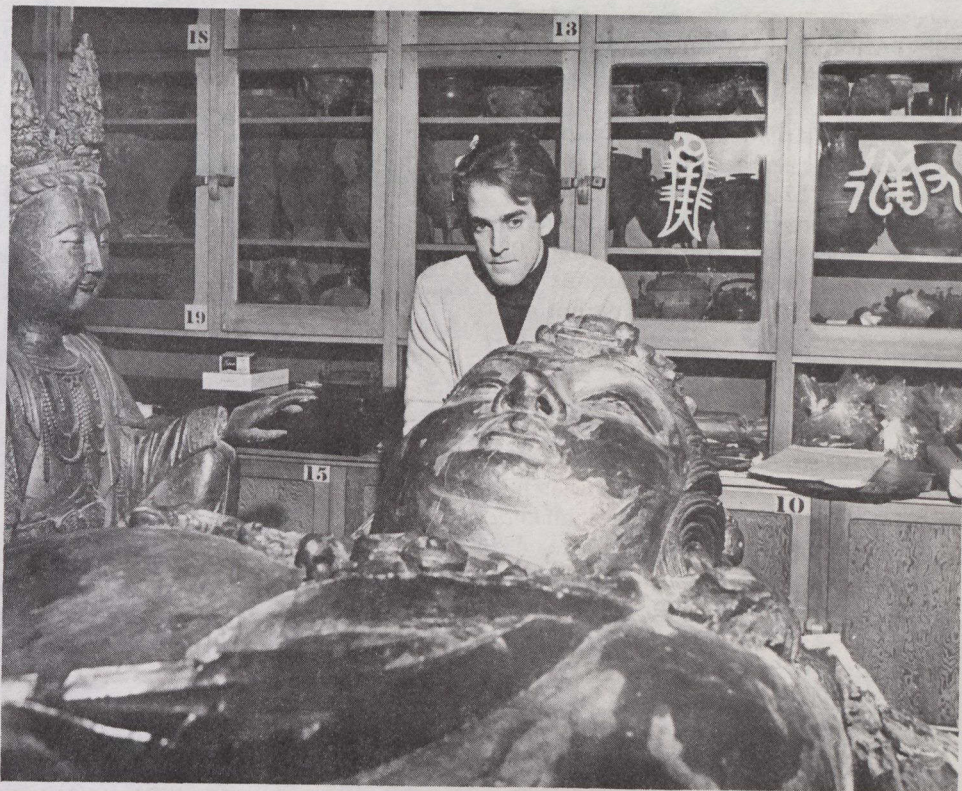
### Le Canada prête des oeuvres d'art chinoises au Japon

Trois sculptures massives et un petit bouddha de bronze se retrouvent en Extrême-Orient pour la première fois depuis leur acquisition au début du siècle par le *Royal Ontario Museum* de Toronto. Ces oeuvres d'art, exposées au Musée national de Nara au Japon, depuis le 29 avril, constituent l'un des plus importants prêts de l'histoire du ROM.

Les sculptures font partie d'une exposition d'envergure qui retrace l'histoire de l'art bouddhique au Japon et montre comment son évolution a été marquée par l'influence étrangère.

L'automne dernier, M. Bunsaka Kurata, directeur du Musée national de Nara, soulevait pour la première fois la possibilité du prêt auprès du département de l'Extrême-Orient du ROM. Il espérait n'obtenir que des oeuvres d'art chinoises de qualité supérieure pour qu'on puisse les comparer aux oeuvres d'art japonaises durant l'exposition.

M. Thomas Quirk, chef suppléant du département d'Extrême-Orient, indique que le ROM n'avait accepté de prêter ces grands, lourds et fragiles objets qu'une fois convaincu de pouvoir les transporter en toute sécurité. Les responsables ont étudié les techniques d'emballage utilisées



M. Thomas Quirk, chef suppléant du département d'Extrême-Orient du Royal Ontario Museum, s'interroge sur l'expédition de ce bouddha de trois mètres. La sculpture, qui date du XIV<sup>e</sup> siècle après J.-C., est l'une de quatre oeuvres d'art de la collection de l'Extrême-Orient prêtées par le ROM au Musée national de Nara au Japon.

pour expédier la Pietà à New York, en 1964, et les ont modifiées selon leurs propres besoins. Selon M. Quirk, ce prêt est extrêmement important car il permet au ROM de présenter, pour la première fois, ses collections d'objets d'art d'Extrême-Orient à un public international.

Une des oeuvres prêtées est une sculpture en marbre d'environ 1,6 m qui représente un moine et date du XII<sup>e</sup> siècle après J.-C. On a également envoyé deux grandes sculptures en bois peint. M. Kurata considère l'une d'elles, Kuan-Yin, personnage bouddhiste richement vêtu qui symbolise la pitié, comme une des

plus grosses sculptures du genre connues à l'heure actuelle.

La quatrième oeuvre d'art est un bouddha de 15 cm en bronze qui, à l'origine, paraît l'autel du lieu consacré au culte dans une maison particulière.

Mme Barbara Stephen, directrice associée du *Royal Ontario Museum*, a déclaré qu'on avait demandé au ROM d'approuver la reproduction d'une des oeuvres d'art sur des billets commémoratifs de la ligne du réseau ferroviaire Kintetsu, qui dessert Nara. M. James E. Cruise, directeur du ROM, a accordé l'autorisation sollicitée.



M. Gillian Moir, du Royal Ontario Museum, restaure la surface polychrome d'une sculpture en bois. Cette oeuvre d'art, qui date du XII<sup>e</sup> siècle et représente un bodhisattva ou acolyte divin de Bouddha, est l'une de quatre oeuvres d'art importantes prêtées au Musée national de Nara au Japon.

### Maureen Forrester dans les provinces de l'Atlantique

Maureen Forrester, le plus grand contrat du Canada, a terminé le 19 mai une tournée dans les provinces de l'Atlantique.

Mme Forrester, qui était accompagnée par le pianiste John Newmark, avait à son programme des oeuvres de Handel, Purcell, Schumann, Fleming, et Debussy.

En janvier et février dernier, Mme Forrester a été acclamée par le public et la critique au cours d'une tournée effec-

tuée au Japon et en République populaire de Chine en compagnie de l'Orchestre symphonique de Toronto. Elle a été surnommée *Nanniwan* à cause de l'interprétation excellente qu'elle a donnée de cette chanson chinoise.

Cette dernière tournée, dans l'Est du Canada, est subventionnée par l'Office des tournées du Conseil des Arts et un complément financier est apporté par les gouvernements provinciaux concernés.

## Une bourse de l'OTAN à une Canadienne

Le Comité international de sélection des bourses de recherche a choisi 17 candidats pour les bourses OTAN 1978-1979.

Parmi les boursiers se trouve une Canadienne, Mlle Harriet Critchley, dont le thème de recherche traite du rôle de l'OTAN après 30 ans de paix en Europe (*NATO'S role after 30 years of peace in Europe: a comparison of scandinavian and north american members: perceptions of the changing strategic significance of the Arctic Region.*)

Le programme de bourses de recherche a été institué en vue de promouvoir l'étude de sujets intéressant les pays de l'Alliance atlantique aux fins de publication. Chaque boursier recevra une indemnité de 23 000 FB par mois.

Ces bourses seront accordées pour une période de deux à quatre mois. En outre, l'OTAN prendra à sa charge les frais de tout voyage approuvé.

## Nouvelles brèves

L'Office national du film offre à l'industrie privée de prendre en charge la distribution nationale de ses courts métrages commerciaux en salle et des autres documents audiovisuels de son programme de réalisations multi-media. Un concours a été ouvert à l'ensemble de tous les distributeurs intéressés; cependant, la préférence sera accordée aux compagnies appartenant à des intérêts canadiens majoritaires.

La première conférence internationale sur la danse et l'enfant aura lieu à Edmonton (Alberta) du 25 au 27 juillet. L'on étudiera principalement trois aspects: l'enfant comme créateur, exécutant et spectateur.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.*

*Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

Les 2 et 3 juillet, la ville de Québec fêtera le 370<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation par Samuel de Champlain.

Une compagnie canadienne, les Films Images du Monde Inc., a repris les studios cinématographiques de la Victorine, à Nice (France). La fondation de ces studios remonte à 1918.

L'ex-premier ministre du Canada et député progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker, a été choisi sans opposition candidat conservateur pour la circonscription de Prince-Albert (Saskatchewan). M. Diefenbaker, qui est âgé de 82 ans, sollicitera des électeurs un dixième mandat consécutif dans cette circonscription lors des prochaines élections dont la date n'a pas encore été choisie.

Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan a organisé un concours de jeunes écrivains francophones dans le but de recueillir des oeuvres littéraires dont on fera un album présentant les francophones de la Saskatchewan aux autres provinces canadiennes.

Dans le cadre de la tenue du septième Salon international du livre de Québec, a eu lieu récemment le lancement d'un cahier du patrimoine intitulé *Monuments et sites historiques du Québec*.

Le 5 avril était fondée à Québec la section de Québec de la Société canadienne pour la recherche opérationnelle. Celle-ci se définit comme l'approche scientifique de la prise de décision.

Le recteur de l'Université de Varsovie et celui de l'Université de Montréal ont signé au début du mois d'avril une entente de coopération scientifique entre les deux institutions. Cette entente porte sur une première période de deux ans et prévoit l'invitation de chercheurs, la mise en place de programmes de recherche concertée, l'organisation de stages et l'attribution de bourses d'études supérieures.

Le Conseil national de recherches (CNR) a annoncé la nomination de M. Bernard Gingras au poste de vice-président (Relations extérieures). M. Gingras, qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> mai, sera responsable des programmes du CNR dans le domaine des relations internationales ainsi que du Programme d'information scientifique et technique, ce qui comprend également la responsabilité de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST), des journaux canadiens de la recherche scientifique ainsi que de la mise sur pied du réseau national du Programme d'information scientifique et technique.

La Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT), sous le commandement d'un officier canadien de marine, s'est livrée du 2 au 9 mai à des exercices dans la région sud-est de l'Atlantique Nord. Baptisée *Open Gate*, ces manoeuvres se tiennent tous les deux ans et ont pour but de tester l'efficacité des Forces de l'OTAN dans la défense des lignes maritimes de communication et des approches du détroit de Gibraltar.

Après plusieurs mois d'absence, le journal de langue française de la Saskatchewan, *L'Eau vive*, va reparaitre.

La Fondation Macdonald Stewart a donné à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, un tomographe axial de marque EMI-Scanner (parfois appelé densitome ou scanner) d'une valeur de \$718 000. Cet appareil permet de réaliser des radiographies très précises de coupes du cerveau. Par le balayage circulaire d'un fin faisceau de rayons X autour de la tête du malade, le densitome restitue une image très détaillée. Un examen complet peut durer de 30 mm à une heure alors qu'il fallait plusieurs jours avant la découverte de cet appareil.

Emploi et Immigration Canada a préparé des tableaux où sont inscrits plus de 200 programmes d'études dispensés dans des établissements d'enseignement du Canada. Les tableaux incluent des sujets tels que la construction, l'art dentaire et le droit. Ces tableaux, sous forme de plaques murales, permettent aux élèves et conseillers de voir rapidement la variété des choix disponibles.

Les manufacturiers canadiens ont vendu au pays 37 666 réfrigérateurs durant le mois de février, contre 34 033 en février 1977. Les stocks s'élevaient à 95 906 contre 92 285 un an plus tôt. Les ventes domestiques de congélateurs de ménage et de ferme ont augmenté de 15 609 à 17 960 et les stocks ont diminué de 57 585 à 49 923.

D'après les données préliminaires, la production de lingots d'acier pour la période se terminant le 1<sup>er</sup> avril a été de 305 995 tonnes (277 594 t), soit 0,6 p.c. de moins que 307 976 tonnes (279 391 t) la semaine précédente. La production de la semaine correspondante de 1977 avait été de 274 354 tonnes (248 890 t). L'indice de la production dont la base (100) est la production hebdomadaire moyenne de 1967, soit 183 227 tonnes (166 221 t) a été de 167 durant la semaine observée, contre 168,1 la semaine précédente et 149,7 un an plus tôt.